

5ème édition



GRAND PRIX DE L'INNOVATION

MICB
by Beauté Sélection

L'ECLAIREUR

DOSSIER DE CANDIDATURE DU GRAND PRIX DE L'INNOVATION

PRODUIT ET SERVICE

ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

JUSQU'AU 30/06/2022

REMISE DE PRIX

12/09/2022

Un événement organisé en collaboration par

MICB
by Beauté Sélection

L'ECLAIREUR



Madame, Monsieur,

Le salon MCB by Beauté Sélection, l'événement leader de la coiffure et de la beauté, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture du Grand Prix de l'Innovation Produit et Service 2022 pour une 5ème édition.

Cet événement annuel, organisé en partenariat avec L'Éclaireur, récompense les professionnels pour leur capacité à innover et à se renouveler au niveau de leur offre produit.

Pour la 5e édition du Grand Prix, le jury s'attachera à primer des initiatives de différentes envergures dans chaque catégorie afin de montrer la diversité des contributions des acteurs de la coiffure et de la beauté.

La remise des Prix se déroulera le lundi 12 septembre à Paris à l'occasion du salon MCB by Beauté Sélection.

Nous comptons sur votre participation pour faire de cette nouvelle édition un succès.

Christophe Gabreau

RÈGLES DE SÉLECTION

LES OBJECTIFS DU GRAND PRIX

- Valoriser les innovations et nouveaux produits du secteur
- Récompenser les projets qui démontrent les meilleurs innovations
- Entraîner tout l'écosystème du secteur coiffure et beauté dans cette démarche d'excellence

UN JURY DE PROFESSIONNELS

Le jury sera composé de :

- Direction générale, Direction marketing, d'entreprise fournisseur du secteur
- Expert digital
- Expert retail
- Agence de tendance
- Expert RSE

LES CRITÈRES DE NOTATION

Le jury s'attache à évaluer :

- Capacité à transformer le business
- Caractère différenciant et innovant du produit ou du service au sein de leur propre catégorie
- Présentation de résultats probants pour l'entreprise, les clients et les parties prenantes

Le jury sélectionne trois nominés par catégorie.

PROMOTION DU PALMARÈS

Le palmarès sera dévoilé le 12 septembre à l'occasion du salon MCB by Beauté Sélection. Les résultats seront relayés par L'Éclaireur, partenaire du Grand Prix.

LES CATÉGORIES

1 - COSMÉTIQUE CAPILLAIRE

Est compris dans la cosmétique capillaire : les colorants capillaires, les produits pour l'ondulation, le défrisage et la fixation des cheveux, les produits de nettoyage pour cheveux (lotions, poudres, shampoings), les produits d'entretien capillaire (lotions, crèmes, huiles) et les produits de coiffage (lotions, laques...)

2 - COSMÉTIQUE CORPS ET VISAGE

Est compris dans la cosmétique corps et visage : les crèmes, émulsions, lotions, gels et huiles pour la peau, les masques de beauté, le fond de teint, les poudres pour maquillage et pour l'hygiène corporelle, les préparations pour le bain et douche, les produits solaires, les produits de bronzage, les produits antirides, les produits pour le rasage, les produits de maquillage et démaquillage et les produits destinés à être appliqués sur les lèvres.

3 - ONGLES ET CILS

Est compris dans cette catégorie : Soins pour les ongles, gel, poudre acrylique, gel semi-permanent, nailart, extension de cils, rehaussement de cils.

4 - MOBILIER ET AGENCEMENT

Est compris dans cette catégorie : toutes les solutions de mobilier et d'agencement développées pour les salons et les instituts.

5 - MATÉRIEL ET ACCESSOIRES

Est compris dans cette catégorie : tout le matériel et accessoires à destination des salons de coiffure ou instituts de beauté comme les équipement électriques (sèches-cheveux, lisseur, fer...), des brosses, des accessoires pour la coupe (ciseaux, rasoir ...), les trousseaux et malles de transports d'outillages, les accessoires de massages etc.

6 - PACKAGING

Est compris dans cette catégorie : toutes les innovations qui concernent l'emballage du produit.

7 - CRÉATION DE MARQUE - FABRICATION

Est compris dans cette catégorie toute création de marque qui présente une innovation dans le secteur de la coiffure et de la beauté.

8 - NUMÉRIQUE ET DIGITAL

Est compris dans cette catégorie : toute innovation de service digital type applications, logiciels etc.

COMMENT PARTICIPER

PROFIL DES PARTICIPANTS

Les participants au Grand Prix de l'Innovation sont des marques proposant des produits innovants qui rentrent dans les catégories présentées ci-dessus.

PÉRIODE DE QUALIFICATION

Vous pouvez présenter tout produit créé, développé ou distribué dans les 12 derniers mois.

DÉPÔT DES DOSSIERS

Le dépôt de dossier peut se faire jusqu'au 30 juin 2022.

En aucun cas, une inscription ne pourra être annulée ou retirée après cette date.

PRÉSENTATION DU DOSSIER

Le dossier de participation doit comprendre les éléments ci-dessous :

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Un dossier complet de présentation de l'innovation :
 - Rappel de la ou les catégorie(s) à laquelle vous souhaitez participer
 - Un résumé du projet
 - La problématique et les objectifs
 - Une description complète de l'innovation
 - Chiffres clés de performance du projet
 - Photos HD et/ou vidéos
 - Tout document annexe à la compréhension du projet

Tous les dossiers sont à envoyer à l'adresse : pduez@standing-events.com



COMMENT PARTICIPER

ÉTAPES D'INSCRIPTION

Pour déposer vos projets au Grand Prix, voici les étapes à suivre :

- Étape 1 : Envoyer votre dossier de participation avec le formulaire d'inscription complété à l'adresse suivante : pduiez@standing-events.com
- Étape 2 : Notre équipe vous confirme votre participation par e-mail
- Étape 3 : Votre dossier est présenté au jury du Grand Prix
- Étape 4 : Le jury sélectionne 3 nominés par catégorie
- Étape 5 : Votre produit est présenté sur l'espace Innovation du MCB by BS
- Étape 6 : Remise de Prix au MCB by Beauté Sélection le lundi 12 septembre

PROMOTION DES RÉSULTATS

La remise des prix sera l'occasion de dévoiler les produits nominés et de mettre à l'honneur les récompenses décernées dans chacune des catégories.

Les nominés ainsi que le palmarès seront diffusés sur les supports de communication de l'Éclaireur (newsletter, magazine et réseaux sociaux) et du MCB by BS (newsletter, site internet et réseaux sociaux).

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Pauline Duez
Standing Events

Email : pduiez@standing-events.com
Tél : 03 28 07 78 74

DEMANDE DE PARTICIPATION

Société :

Adresse :

CP/Ville :

Responsable de l'envoi des éléments :

Prénom, Nom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Catégorie :

- Cosmétique capillaire
- Cosmétique corps & visage
- Ongles & cils
- Mobilier et agencement
- Matériel & Accessoires
- Packaging
- Création de marque - Fabrication
- Numérique et digital

Description du produit :

.....
.....
.....
.....

En quoi ce produit est-il innovant ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Joindre à votre dossier les pièces de présentation

Signature :

(précédée de la mention "Lu et approuvé")

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats du Grand Prix de l'Innovation : Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier(s) de candidature pour une ou plusieurs catégories du Grand prix de l'Innovation.

Le Grand Prix de l'Innovation est organisé par le MCB by Beauté Sélection, une marque de la société Beauté Diffusion Events situé au 47 avenue de Flandre, 59290 Wasquehal, en partenariat avec le magazine l'Éclaireur.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions Générales de participation
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix de l'Innovation pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix l'Innovation implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

1 / Assurance et responsabilité

1-1 En qualité d'organisateur du Grand Prix de l'Innovation, MCB by BS fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 La responsabilité de MCB by BS ne saurait être engagée en cas de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- d'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à aucun dommages et intérêts.

2 / Conditions de participation

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports de communication MCB by BS et de l'Éclaireur et lors de la remise des prix. Les contacts (demandés) nous servent à vous faire parvenir les badges d'entrée au salon MCB by BS pour la remise des prix.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports MCB by BS (newsletter, site internet, en direct de l'événement). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir MCB by BS à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

3 / Conditions d'annulation par MCB by Beauté Sélection

3-1 Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher MCB by BS soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler le Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit. MCB by BS s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure.

3-2 Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, MCB by BS se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question.